

## ENVOYEZ VOS DONS à Enfants et Santé

M. / Mme / Mlle / Club, Association ou Entreprise

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

E.mail : \_\_\_\_\_

Fait un don à **Enfants et Santé**

de \_\_\_\_\_ euros

ou par Carte bancaire sur le site :

[www.enfants-sante.com](http://www.enfants-sante.com)

## REJOIGNEZ-NOUS Adhérez et Aidez Enfants et Santé

M. / Mme / Mlle / Club, Association ou Entreprise

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

E.mail : \_\_\_\_\_

Cotisation Individuelle / an :

Membre adhérent  25 € - Membre bienfaiteur  75 €

Cotisation Association / an :

Membre adhérent  75 € - Membre bienfaiteur  150 €

Cotisation Entreprise / an :

Membre adhérent  150 € - Membre bienfaiteur  750 €

Les dons sont déductibles de l'impôt conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, un reçu fiscal sera délivré.

Chèque(s) à adresser à :

Fédération **Enfants et Santé**

Reconnue d'Utilité Publique décret du 14 décembre 2005

Siège social : 59, route de Lisses - 91100 Corbeil Essonnes

Permanence : adresse courrier 600 rue de la Juine - 45160 OLIVET

Tél. : 02 38 24 03 45 - mail : enfantsetsante@wanadoo.fr

E.mail : enfantsetsante@wanadoo.fr

**BÉNÉVOLES, NOUS AVONS BESOIN de VOUS .**

Apportez votre soutien en donnant de votre temps :

- SECRÉTARIAT, COMPTABILITE, COMMUNICATION, MANIFESTATION etc...

Renseignez vous à : **Enfants et Santé**

Tél. : 02 38 24 03 45 - E.mail : enfantsetsante@wanadoo.fr

Conformément à la loi informatique et Libertés du 6/01/78, vous pouvez, en vous adressant par écrit à notre siège social, avoir connaissance des informations vous concernant contenues dans notre fichier et demander leur rectification. Vous pouvez aussi vous opposer à l'utilisation de votre adresse par des tiers.



Le but de la Fédération  
et de ses associations régionales affiliées  
est d'apporter une aide financière  
aux équipes de la Société Française  
de Lutte contre les Cancers et Leucémies  
de l'Enfant et de l'Adolescent (S.F.C.E.)  
pour développer la  
Recherche Biomédicale

OBJECTIF :

**GUÉRIR PLUS  
et  
GUÉRIR MIEUX**

les enfants et les adolescents  
atteints de Cancers et de Leucémies



Association Reconnue d'Utilité Publique  
(décret de 14 Décembre 2005 - JO 16 Décembre 2005)

Site : [www.enfants-sante.com](http://www.enfants-sante.com)

## En France, chaque année

- **10 000 enfants ou adolescents** sont traités pour un cancer ou une leucémie.
- **2000 nouveaux cas** sont observés.
- **1 enfant sur 500** est atteint.
- Le cancer reste la deuxième cause de mortalité chez l'enfant de 1 à 15ans.
- Il n'y pas de prévention possible.
- **25 à 30%** des enfants ne guérissent pas malgré des progrès importants.

## La Société Française de Lutte Contre les Cancers et Leucémies de l'Enfant et de l'Adolescent (S.F.C.E.) : Qui est-elle et quel OBJECTIF ?

Elle regroupe les équipes médicales de tous les centres de cancérologie pédiatrique de France. Elle agit afin de poursuivre l'amélioration des taux de guérison, de valoriser le partenariat avec les parents, de promouvoir la recherche biomédicale, gage de progrès et de qualité des soins, conformément à la mesure 37 du Plan Cancer et la Circulaire n°161DHOS/O/2004 du 29 mars 2004.



### L'OBJECTIF en 2010 :

GUERIR au moins 85 % des enfants et adolescents atteints de cancers et de leucémies avec le moins de séquelles possibles.

### Les centres de cancérologie pédiatrique en France.

Amiens, Angers, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Paris (Curie, Necker, Debré, Saint-Louis, Trousseau), Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulouse, Tours, Villejuif.

## Comprendre la Biologie des Cancers et Leucémies de l'Enfant et de l'Adolescent pour Guérir plus et mieux.

**Le cancer reste une maladie grave** malgré les progrès de ces 30 dernières années.

Il tue chaque année 400 enfants en France.

Les traitements sont lourds. Ils peuvent générer des séquelles chez les enfants guéris. Il faut élucider les mécanismes qui transforment une cellule normale en une cellule cancéreuse et promouvoir des traitements mieux ciblés sur les particularités de chaque cancer.

**Il faut que les enfants bénéficient au plus vite des progrès de la science pour Guérir plus et mieux.**



## FINANCEMENT de la Recherche Biomédicale

Depuis 1998, **Enfants et Santé**, par convention avec la S.F.C.E., a pour but de recueillir des financements destinés à apporter les moyens nécessaires au développement de la Recherche biomédicale.

Jusqu'alors, la Recherche biomédicale reposait majoritairement sur des financements privés. Un espoir apparaît, avec le Plan Cancer et la création de l'INCa, pour un partenariat public - privé en vue de développer cette recherche indispensable à l'amélioration des taux de guérison et la qualité de celle-ci.

**Mais beaucoup reste à faire ...  
grâce à la mobilisation de tous,  
donnons aux enfants et aux adolescents  
l'ESPOIR de GUERISON.**

## CAMPAGNE NATIONALE annuelle du 1<sup>er</sup> au 15 juin (avis ministériel)

Des manifestations dans différentes villes de France sont organisées avec des partenaires : Groupe PATHÉ-GAUMONT, les Chaînes de télévision, HONDA, La Fédération Française des Golwings, LCL, Le Théâtre des 2 Anes, le Futuroscope de Poitiers.

## PARTENAIRES

**Enfants et Santé** agit aussi en partenariat : avec le LIONS CLUB DE FRANCE (action nationale 2003- 2007) LiSA / PGA France, Société ERPE carterie, EPA éditions, Ligue Contre le Cancer de Dordogne et des Institutions : Sénat, Assemblée nationale, Conseils généraux et régionaux, etc...Des actions ponctuelles avec le : Rotary, Kiwanis, Optimist, etc...

## Vous aussi, PARTICIPEZ à sauver ces enfants et adolescents, comment ?

- par votre **adhésion** permettant de nous soutenir (voir au dos)
- par vos **dons** adressés aux associations régionales ou à la Fédération (voir au dos)

La Fédération **Enfants et Santé**, Reconnue d'Utilité Publique est habilitée à recevoir :

- une **donation** faite de votre vivant.
- un **legs** en nous instituant légataire par testament olographe ou authentique.

(Prendre contact avec un notaire pour être conseillé, votre donation ou votre legs bénéficie d'une exonération totale des droits)

Elle est à votre disposition pour tous renseignements. Un modèle de testament peut vous être adressé sur simple demande.

**CONTACTEZ-NOUS au 02 38 24 03 45**